



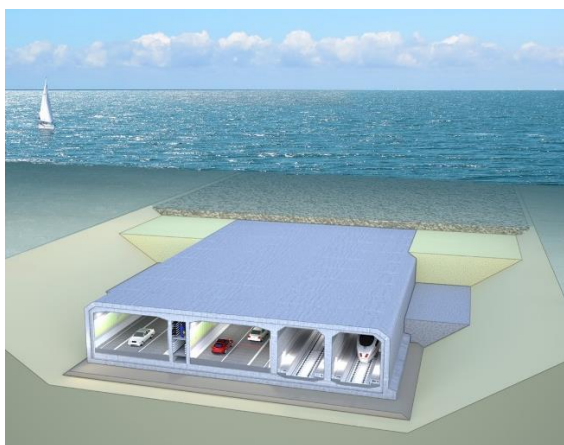
Visite des lieux

Directive 2004/54/CE du parlement européens et du conseil concernant les exigences de sécurité minimales applicables aux tunnels du réseau routier transeuropéen

Article 7 Entité de contrôle

Les Etats membres veillent à ce que les contrôles, les évaluations et les tests soient effectués par des entités de contrôle. L'autorité administrative peut exercer cette Fonction. Toute entité procédant aux contrôles, évaluations et tests doit avoir un niveau élevé de compétence de de qualité de procédure et jouir d'une indépendance fonctionnelle vis-à-vis du gestionnaire du tunnel

Extrait de la directive 2004/54/EG



Section des 18 km du lien fixe du Fehmarn Belt (De/DK)

Grâce à un très haut niveau de compétence et à des expériences solides, HBI est particulièrement bien placé pour exercer la fonction d'une entité de contrôle indépendante. La prestation – contrôle de la sécurité et de la documentation relative à la sécurité – sert à l'autorité administrative.

La directive CE 2004/54/CE du 29 avril 2004 concernant les exigences de sécurité minimales applicables aux tunnels du réseau routier transeuropéen exige un dossier de sécurité. En même temps il convient de nommer plusieurs organes : l'autorité administrative, le gestionnaire de tunnels, l'entité de contrôle et l'agent de sécurité.

Nos prestations

- Toutes les missions exigent de la part de l'entité de contrôle des expertises en matière de sécurité conformément à la directive 2004/54/CE ainsi qu'un contrôle du dossier de sécurité nécessaire par un expert spécialisé dans ce domaine.
- Un niveau élevé de compétence et de qualité de procédure
- Connaissance des normes nationales et internationales
- Des partenaires de confiance de l'autorité administrative et l'impartialité de l'expert.
- Un contrôle du caractère complet de la documentation et la mission d'y remédier à un stade précoce
- Des inspections périodiques en temps utile
- Une visite des lieux, tests intégraux et essais incendie
- Une procédure de planification, coordination d'exécution et réception des mesures

Votre bénéfice

- Réalisations d'expertises de sécurité dans la langue locale
- De nombreuses références issues d'un environnement international, p.ex. :
 - S16 Arlberg (15 km) Autriche
 - A10 Tauern (10 km), Autriche
 - A11 Karavanke (8km) l'Autriche et la Slovénie, deux autorités administratives
 - Le lien fixe du Fehmarn Belt (18 km) Le Danemark et L'Allemagne, deux autorités administratives
 - D'autres tunnels au Danemark en Allemagne, en Autriche et en Suède